

FORMATION SPECIFIQUE TP : SIGNALISATION TEMPORAIRE ET BALISAGE

OBJECTIFS

- Poser et déposer une signalisation temporaire de chantier en respectant les prescriptions et la réglementation.
- Adapter la signalisation et le balisage en fonction de l'évolution et l'avancement du chantier.

Accessibilité: formation accessible aux PSH–adaptations possibles.
 Référente handicap:Sissel Martinez–0474595209–qualite@ftira.fr
 Délais d'accès: inscriptions jusqu'à J-1.Tarifs: sur devis.



CONTENU

En Présentiel

**THÉORIE
PRATIQUE**

**50%
50%**

- Les fondamentaux de la signalisation temporaire et du balisage de chantier:**
 - Pourquoi ?
 - Règles de base
 - La réglementation
 - Les différents types de panneaux et leurs catégories
 - Signaler de nuits
 - Les règles de pose selon les différentes dispositions de la voirie (en agglomération, hors agglomération)
 - Les pièces du dossier de chantier : arrêté de circulation, plan de signalisation, PGCSPS.
 - Les cas particuliers en zone urbaine (pistes cyclables, voie bus, trottinette...)
- Réalisation de multiples cas pratiques (en modalités immersives) :**
 - Simulation en groupe
 - Simulation individuelle
 - Travail sur des dossiers et cas de chantier réels de l'entreprise
- Rappel des règles d'entretien et de stockage du matériel.**



INFORMATIONS PRATIQUES

7H – De 2 à 10 personnes

PUBLIC CONCERNÉ : Compagnons, Chef d'équipe, Chef de chantier.

PRÉREQUIS : Expérience professionnelle de 2 années minimum sur chantier.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique et QCM

PROFIL DU FORMATEUR : Raphaël Messner

Une expérience de 20 années dans les Travaux publics, dont 15 années dans la conduite de travaux de canalisation.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPERATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap

